



Conseil national
de l'information statistique

Montrouge, 17/10/2024
n° 127/H030

PROLONGATION D'AVIS D'OPPORTUNITÉ

Produits du charbon dans l'industrie sidérurgique (PCIS)

Au cours de sa réunion du 3 octobre 2024, la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné la demande de prolongation d'un an d'avis d'opportunité de l'enquête « Produits du charbon dans l'industrie sidérurgique (PCIS) », qui avait été accordé lors de sa réunion du 28 mars 2019 pour la période 2020-2024.

Les éléments motivant cette demande sont des contraintes de calendrier repoussant la date du passage devant le Comité du Label en 2025, sachant que l'enquête est reconduite à l'identique pour la collecte 2025.

Il n'y a eu ni question, ni remarque en commission à ce propos.

Le Président accorde une prolongation de l'avis d'opportunité pour enquête d'une durée d'un an.

La prolongation de l'avis d'opportunité est accordée pour un an soit pour l'année de collecte 2025